

Perte de la citoyenneté par révocation—citoyens de naissance et personnes naturalisées.—Le gouverneur en conseil peut, à sa discrétion, ordonner qu'une personne cesse d'être un citoyen canadien si, sur un rapport du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, il est convaincu que cette personne, n'étant frappée d'aucune incapacité, premièrement, a souscrit ou fait un serment, une affirmation ou une autre déclaration d'allégeance à un pays étranger ou, secondement, a fait une déclaration pour renoncer à sa citoyenneté canadienne.

Perte de la citoyenneté—femmes.—Une femme ne perd pas du fait de son mariage son statut de citoyen du Canada, à moins que, ayant acquis la nationalité de son époux lors du mariage, elle ait fait une déclaration pour y renoncer*.

Section 2.—Statistique

Citoyenneté des habitants du Canada.—D'après les résultats du recensement de 1951, 96·8 p. 100 des habitants du pays sont citoyens du Canada, 0·7 p. 100 citoyens d'autres pays du Commonwealth, 1·7 p. 100 de pays européens, 0·1 p. 100 de pays asiatiques, 0·5 p. 100 des États-Unis et 0·1 p. 100 d'autres pays. Le tableau 1 répartit la population selon le pays d'allégeance et l'origine ethnique. D'après ce tableau, 98 p. 100 des personnes d'origine britannique et 99·7 p. 100 des personnes d'origine française sont d'allégeance canadienne. Dans le cas des Canadiens d'autres origines européennes et d'origine asiatique, le pourcentage est respectivement de 89·3 et 78·7.

1.—Population répartie selon le pays d'allégeance et l'origine ethnique, 1951

Origine ethnique	Pays d'allégeance					Total
	Canada	Autres pays du Commonwealth	États-Unis	Autres pays européens	Autres pays ¹	
Britannique ²	6,577,849	95,567	34,229	1,524	516	6,709,6
Française.....	4,304,972	763	8,370	4,896	166	4,319,167
Autres, européennes.....	2,279,704	6,609	22,025	229,311	16,073	2,553,722
Allemande.....	586,597	631	8,203	21,739	2,825	619,995
Italienne.....	126,767	1,640	878	22,712	248	152,245
Juive.....	161,968	1,475	2,811	12,305	3,111	181,670
Néerlandaise.....	227,552	312	2,327	33,032	1,044	264,267
Polonaise.....	179,960	661	845	36,890	1,489	219,845
Russe.....	83,643	181	459	6,451	545	91,279
Scandinave ²	268,904	311	4,218	9,426	165	283,024
Ukrainienne.....	366,160	225	305	25,069	3,284	395,043
Autres.....	278,153	1,173	1,979	61,687	3,362	346,354
Asiatique.....	57,325	417	220	104	14,761	72,827
Amérindienne et esquimaude.....	165,359	45	169	17	17	165,607
Autres et non déclarées.....	182,730	670	3,987	638	396	188,421
Total.....	13,567,939	104,071	69,000	236,490	31,929	14,009,429

¹ Y compris les personnes déclarées "apatrides". ² Y compris les origines anglaise, irlandaise, écossaise, galloise et mannoise. ³ Y compris les origines danoise, islandaise, norvégienne et suédoise.

Certificats de citoyenneté délivrés.—En 1952, il y a eu délivrance de 20,506 certificats de citoyenneté canadienne, dont 20,135 en anglais et 371 en français, contre 20,937 en 1951, dont 20,423 en anglais et 514 en français.

* Les pays étrangers dont la législation ne prévoit pas que la femme acquière la citoyenneté du pays par le mariage sont l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie, l'Équateur, le Guatemala, le Maroc, la Palestine, Panama, le Paraguay et l'Uruguay.